



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

air

Question écrite n° 48542

Texte de la question

M. Philippe Armand Martin attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur l'affectation à l'ANAH d'une ressource principale exposée aux risques d'un marché particulièrement volatile. En effet, la principale ressource financière de l'ANAH est constituée de la vente d'actifs carbone et de la mise aux enchères de quotas d'émission de gaz à effet de serre. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son sentiment sur ce choix budgétaire, et ce au regard des missions pérennes et des engagements financiers pluriannuels qui sont assurés par l'ANAH.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48542

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 981

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)